LA FERTE SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2024

Présents : Mesdames Constance de PÉLICHY, Katia BAILLY, Nicole BOILEAU, Stéphanie HARS, Maryvonne PRUDHOMME, Isabelle FIDALGO, Virginie GILLIOT, Nathalie MARCHAND, Manuela CHARTIER, Messieurs Stéphane CHOUIN, Christophe BONNET, Jean-Noël MOINE, Daniel GAUGAIN, Dominique THENAULT, Stéphane WALTER, Michel GODET, Jacques CAPITAINE, Patrick PINAULT, Steve RENARD, Jean-Frédéric OUVRY

Pouvoirs : M. Georges BLAVIEZ à Mme Stéphanie HARS, M. Sébastien DIFRANCESCHO à Mme Katia BAILLY, Mme Linda RAULT à Mme Nicole BOILEAU, M. Thierry DELHOMME à M. Jean-Noël MOINE, Mme Fabienne GAUDENZI à Mme Maryvonne PRUDHOMME, M. Emmanuel THELLIEZ à M. Daniel GAUGAIN, Mme Virginie OBRINGER-SALMON à M. Stéphane CHOUIN, Mme Agnès LEBRUN à M. Christophe BONNET, Mme Gabrielle BREMOND à M. Jean-Frédéric OUVRY

Secrétaire de Séance : Mme Katia BAILLY

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 19 décembre 2023 et 31 janvier 2024.

1. FINANCES ET ACHATS

1.1 Vote des taux de fiscalité 2024

Vote favorable à l'unanimité pour :
ADOPTER les taux de fiscalité ci-dessous pour 2024 :

Désignation Taxes	Taux 2023 pour rappel	Taux 2024
Taxe foncière propriétés bâties	57,21%	57,21%
Taxe foncière propriétés non bâties	69,74%	69,74%

CHARGER Madame le Maire :
- De notifier cette décision aux services préfectoraux
- De transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques accompagné d'une copie de la présente décision.

1.2 Reprise anticipée du résultat 2023 du budget principal

Vote favorable à l'unanimité pour :
AFFECTER les résultats provisoires de clôture 2023 dans le budget principal comme suit :

- **Section de fonctionnement** :

Budget principal : résultat de clôture excédentaire de 1 681 114,12 €
Budget camping : résultat de clôture excédentaire de 896,37 €
Proposition d'affectation de ces résultats cumulés soit 1 682 010,49 € en recettes au compte 002 de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».

- **Section d'investissement**

Budget principal : résultat de clôture excédentaire de 2 387 399,95 €
Budget camping : résultat de clôture excédentaire de 47 341,21 €
Les résultats cumulés de clôture d'investissement soit 2 434 741,16 € sont repris en recettes, au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

1.3 Reprise anticipée du résultat 2023 du budget annexe de l'eau

Vote favorable à l'unanimité pour :
AFFECTER les résultats de clôture 2023 du budget annexe de l'eau comme suit :

- Section de fonctionnement : résultat de clôture excédentaire de 632 161,16 €
  Proposition d'affectation en recettes au compte 002 de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».

- Le résultat de clôture d'investissement (excédentaire) de 557 546,81 € est repris en recettes au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

1.4 Reprise anticipée du résultat 2023 du budget annexe de l'assainissement

Vote favorable à l'unanimité pour :
AFFECTER les résultats de clôture 2023 du budget annexe de l'assainissement comme suit :

- Section de fonctionnement : résultat de clôture excédentaire de 423 002,07 €
  Proposition d'affectation en recettes au compte 002 de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».

- Le résultat de clôture d'investissement (excédentaire) de 248 235,50 € est repris en recettes au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

1.5 Vote du budget primitif 2024 : budget principal

25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Gabrielle BREMOND) pour ADOPTER le budget primitif 2024 de la commune, présenté de manière détaillée en annexe, équilibré comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 011 Charges à caractère général	2 854 298,00
Chapitre 012 Charges de personnel	6 270 847,00
Chapitre 014 Atténuation de produits	127 000,00
Chapitre 65 Charges gestion courante	530 038,35
Chapitre 66 Charges financières	71 600,00
Chapitre 67 Charges spécifiques	5 000,00
Total Dépenses Réelles	*9 858 783,35*
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	2 254 780,17
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	779 204,97
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	**12 892 768,49 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 013 Atténuations de charges	61 500,00
Chapitre 70 Ventes Produits	922 947,00
Chapitre 73 Impôts et Taxes	2 093 243,00
Chapitre 731 Fiscalité locale	5 543 000,00
Chapitre 74 Dotations et participations	2 367 380,00
Chapitre 75 Autres produits de gestion	111 950,00
Chapitre 76 Produits financiers	50 000,00
Chapitre 77 Produits spécifiques	4 000,00
Total Recettes Réelles	*11 154 020,00*
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	56 738,00
002 Résultat N-1	1 682 010,49
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**12 892 768,49 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2024
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	576 000,00
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	250 575,00
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	44 000,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	1 794 020,00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	828 816,97
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	115 050,00
Opération 202102 Rénovation thermique Hôtel de Ville	1 000 000,00
Opération 202104 Opération cœur de ville	140 000,00
Opération 202301 Piste cyclable Ouest	700 000,00
Opération 202302 Cité Petit (travaux)	900 000,00
Opération 202303 Gendarmerie	60 043,32
Opération 202401 Sauvegarde Eglise St Michel	300 000,00
Opération 202402 Rénovation restaurant scolaire Chêneries	100 000,00
Total Dépenses Réelles	*6 808 505,29*
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	56 738,00
Chapitre 041 Opérations d'ordre patrimoniales	787 000,00
Restes à réaliser	1 037 790,40
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	**8 690 033,69**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2024
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	280 000,00
Chapitre 13 Subventions d'investissement	563 000,00
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	1 150,00
Chapitre 024 Produits des cessions	160 000,00
Total Recettes Réelles	*1 005 150,00*
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	779 204,97
Chapitre 041 Opérations d'ordre patrimoniales	787 000,00
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	2 254 780,17
001 Résultat N-1	2 434 741,16
Restes à réaliser	1 429 157,39
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**8 690 033,69**

AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

1.6 Vote du budget primitif 2024 : budget annexe de l'eau

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER le budget 2024 annexe de l'eau, présenté de manière détaillée en annexe, équilibré comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 011 Charges à caractère général	22 000,00
Chapitre 65 Charges gestion courante	10,00
Chapitre 66 Charges financières	70,00
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	66 000,00
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	654 222,74
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	101 375,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	**843 677,74 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 70 Ventes Produits	194 998,58
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	16 518,00
002 Résultat N-1	632 161,16
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**843 677,74 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2024
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	4 350,00
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	25 000,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	445 000,00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	371 199,98
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 518,00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	74 406,00
Restes à réaliser	571 476.57
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	**1 507 950,55 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2024
Chapitre 021 Virement de la section de fonction.	654 222,74
Chapitre 040 Opération D'ordre de transfert	101 375,00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	74 406,00
001 Résultats N-1	557 546,81
Restes à réaliser	120 400,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**1 507 950,55 €**

1.7 Vote du budget primitif 2024 : budget annexe de l'assainissement

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER le budget annexe de l'assainissement 2024, présenté de manière détaillée en annexe, équilibré comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 011 Charges à caractère général	43 180,00
Chapitre 65 Charges gestion courante	50 999,64
Chapitre 66 Charges financières	39 800,00
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	362 274,43
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	328 546,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	**824 800,07 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 70 Ventes Produits	330 000,00
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	71 798,00
002 Résultat N-1	423 002,07
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**824 800,07 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2024
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	86 000,00
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	50 000,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	399 159,18
Chapitre 23 Immobilisations en cours	300 000,00
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 798,00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	92 234,00
Restes à réaliser	32 098,75
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	**1 031 289,93 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2024
Chapitre 021 Virement de la section de fonction.	362 274,43
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	328 546,00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	92 234,00
001 Résultats N-1	248 235,50
Restes à réaliser	0,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**1 031 289,93 €**

1.8 Versement des subventions 2024 aux associations

Vote favorable à l'unanimité pour :
- ADOPTER les subventions 2024 aux associations telles qu'elles sont présentées dans la liste annexée à la présente.
- AUTORISER madame le Maire ou l'adjoint délégué à octroyer un montant de subvention supplémentaire pour les déplacements exceptionnels dans la limite de 200 € par association pour l'exercice 2024.

1.9 Contribution communale 2024 aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte Thérèse

Pour 2024, le coût de revient a été évalué à 557,26 € pour un élève de niveau élémentaire et 1 417,16€ pour un élève de maternelle. La contribution totale a été fixée à 53 929,35 € pour 69 élèves domiciliés sur la commune.
25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Gabrielle BREMOND) pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer le projet de convention financière avec l'OGEC de l'école privée Sainte Thérèse tel qu'annexé à la délibération.

1.10 Vote de la subvention 2024 au CCAS de La Ferté Saint-Aubin

Vote favorable à l'unanimité pour ATTRIBUER une subvention de 80 000 € au CCAS de La Ferté Saint-Aubin.

1.11 Modification N°3 - AP/CP pour la réhabilitation de l'Hôtel de ville

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative à la réhabilitation de l'hôtel de ville, comme suit :

N° AP	Libellé	Montant TTC	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
P202103 (OP 202102)	Réhabilitation de l'hôtel de ville	2 300 000	13 500	20 205,60	56 831,19	1 000 000	1 000 000	209 463,21

1.12 Modification N°1 - AP/CP Itinéraire cyclable Ouest

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de création d'une piste cyclable à l'ouest de la ville, comme suit :

N° AP	Libellé	Montant TTC	CP 2023	CP 2024	CP 2025
P202301 (OP 202301)	Itinéraire cyclable Ouest	800 000	0	700 000	100 000

1.13 Modification N°1 - AP/CP Cité Petit

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de de réhabilitation de la Cité Petit, comme suit :

N° AP	Libellé	Montant HT	CP 2023	CP 2024	CP 2025
P202302 (OP 202302)	Réhabilitation Cité Petit	1 600 000	387,51	900 000,00	699 612.49

1.14 Modification N°1 - AP/CP Gendarmerie

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de de création d'une gendarmerie, comme suit :

N° AP	Libellé	Montant TTC	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
P202303 (OP 202303)	Gendarmerie	1 050 000	5 456,68	60 043,32	500 000	484 500

1.15 Modification N°3 - AP/CP Opération Cœur de ville

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative à l'opération cœur de ville, comme suit :

N° AP	Libellé	Montant TTC	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
P202104 (OP 202104)	Opération cœur de ville	7 300 000	0	45 597	51 250	140 000	3 000 000	3 000 000	1 063 153

1.16 Création d'une AP/CP Sauvegarde de l'Eglise Saint Michel

Vote favorable à l'unanimité pour CREER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de sauvegarde de l'Eglise St Michel, comme suit :

N°AP	Libellé	Montant TTC	CP 2024	CP 2025
P202401 (OP 202401)	Travaux de sauvegarde Eglise St Michel	911 757	300 000	611 757

1.17 Création AP/CP restaurant scolaire des Chêneries

Vote favorable à l'unanimité pour CREER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de réhabilitation du restaurant scolaire, comme suit :

N°AP	Libellé	Montant TTC	CP 2024	CP 2025	CP 2026
P202402 (OP 202402)	Restaurant scolaire des Chêneries	2 800 000	100 000	1 300 000	1 400 000

1.18 Clôture AP/CP - Routes de Beauvais, Sully et Saint Michel

Vote favorable à l'unanimité pour CLÔTURER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative à la réalisation des voiries des rues de Beauvais, de Sully et de Saint Michel pour un montant total de 1 274 044,67 € **TTC** et selon l'échéancier de réalisation comme suit :

N° AP	Libellé	Montant TTC	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
P201901 (OP 11)	Routes de Beauvais, Sully et St Michel	1 274 044,67	0	328 621,41	390 579,61	553 589,53	1 254,12

1.19 Clôture AP/CP - Réaménagement du camping municipal

Vote favorable à l'unanimité pour CLÔTURER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de réhabilitation du camping pour un montant total de 51 923,57 € HT et selon l'échéancier de réalisation comme suit :

N° AP	Libellé	Montant HT	CP 2021	CP 2022	CP 2023
P202101 (OP 2021001)	Réaménagement du camping municipal	51 923,57	7 960	20 785	23 178,57

1.20 Attribution du marché de travaux de création d'aménagements cyclables de la rue des Brossardières à la route de Ligny

Vote favorable à l'unanimité pour DECIDER d'attribuer le marché relatif à la création d'aménagements cyclables de la rue des Brossardières à la Route de Ligny au groupement dont le mandataire est la société LES TRAVAUX PUBLICS DU LOIRET, et AUTORISER Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces s'y rapportant.

1.21 Demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du projet de création d'aménagements cyclables de la rue des Brossardières à la Route de Ligny

L'appel d'offre pour la création d'aménagement cyclable de la rue des Brossardières à la Route de Ligny s'est clôturé par la commission MAPA du 12 février 2024 pour un montant total de 610 694 € H.T.
Vu le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses (€)	H.T	T.T.C	Recettes (€)	Montant H.T
Travaux	610 694	732 833	PLAN RELANCE VELO	248 931
Maitrise d'Oeuvre	21 450	25 740	Département	59 091
			Région	177 000
			Autofinancement	147 122
Total	632 144	758 573	Total	632 144

La subvention sollicitée auprès du Conseil régional du Centre-Val de Loire représente 28% du montant des travaux de l'opération.

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Mme le Maire ou son représentant à :
SOLLICITER une subvention auprès de la Région-Centre Val de Loire au titre du CRST
DEPOSER le dossier de demande de subvention
SIGNER toutes les pièces qui s'y rattachent

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1 Mobilité : Avis sur le Plan de Mobilité Simplifié de la CC des Portes de Sologne

Le bureau d'étude TECURBIS a été missionné pour accompagner la CCPS dans l'élaboration de ce plan afin de développer une vision prospective à 10 ans sur les problématiques en matière de mobilités douces, actives et partagées. Ce PMS, élaboré en concertation avec le grand public, les partenaires institutionnels et les élus se compose de trois grandes parties :

- Un diagnostic de mobilité
- Une stratégie
- Un Programme d'actions opérationnel
-

La stratégie dont découle le programme d'actions se structure en 5 axes, avec des actions associées :

Axe 1 : Renforcer les solutions de transports publics

- Action 1 : Travailler avec la Région sur l'offre de transport interurbain
- Action 2 : Mettre en place de nouvelles lignes de transport public
- Action 3 : Développer le transport à la demande (TAD)

Axe 2 : Favoriser les mobilités partagées

- Action 4 : Créer de nouvelles aires de covoiturage
- Action 5 : Proposer une plateforme unique de mise en relation des covoitureurs
- Action 6 : Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur Plan de Mobilité
- Action 7 : Développer l'autopartage et les voitures partagées dans les communes

Axe 3 : Favoriser les mobilités actives

- Action8 : Développer des aménagements cyclables et du jalonnement
- Action 9 : Développer des stationnements vélo sécurisés
- Action 10 : Favoriser le développement de solutions d'entretien et de réparation de vélo
- Action 11 : Favoriser la mobilité piétonne et vélo par la sécurisation des cheminements

Axe 4 : Favoriser la démobilité

- Action 12 : Encourager le développement du télétravail et des tiers-lieux
- Action 13 : Favoriser le développement des commerces de proximité et des services à la population

Axe 5 : Renforcer la communication et la sensibilisation

- Action 14 : Développer un plan de communication
- Action 15 : Animer des évènements d'information et de sensibilisation aux enjeux de la mobilité
- Action 16 : Sensibiliser le jeune public aux pratiques et enjeux de la mobilité

Vote favorable à l'unanimité pour EMETTRE un avis favorable sur le projet de Plan de Mobilité Simplifié tel qu'annexé à la présente délibération et AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

2.2 Approbation du schéma directeur des mobilités actives

A partir du diagnostic du territoire et de la définition d'une stratégie, il en a découlé un plan avec diverses actions à mettre en œuvres regroupées en 4 axes :

- Axe 1 : Apaiser la ville pour faciliter les modes actifs sur l'ensemble des voiries : Rééquilibrer le partage de la voirie en diminuant la vitesse et le trafic, l'accessibilité et le stationnement – 3 actions

- Axe 2 : Faciliter et rendre agréable les cheminements piétons aux habitants comme aux touristes : Améliorer la signalétique, la sécurité de l'infrastructure existante – 2 actions

- Axe 3 : Parfaire le réseau cyclable existant et le compléter par une infrastructure de qualité **:** Reprendre les aménagements existants et compléter le réseau par la sécurisation des intersections et de certains itinéraires – 4 actions

- Axe 4 : Rendre le vélo plus attractif pour les habitants en proposant des services et une communication adaptée **:** Développer des services pour une offre vélo globale qui va au-delà des infrastructures pour les cyclistes, et permet d'élargir et de diversifier les usages. Promouvoir le vélo comme outil de mobilité du quotidien via une communication régulière et l'organisation d'événements – 5 actions

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER le schéma directeur des mobilités actives composé du plan d'action et du plan pluriannuel d'investissement pour sa mise en œuvre et AUTORISER Madame le maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

3. ANIMATION VIE LOCALE

3.1 Modification de la composition de la CCAPH

Vote favorable à l'unanimité pour FIXER la nouvelle composition suivante de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées :

- Conseil municipal : 6 représentants : Mesdames PRUDHOMME, BAILLY, GAUDENZI, MARCHAND, CHARTIER et Monsieur THENAULT
- 1 représentant de la Fédération des Aveugles et Amblyopes Val de Loire
- 1 représentant de l'Association des Paralysés de France – France handicap
- 1 représentant de l'IME CIGALE
- 1 représentant de la MFR de l'Orléanais
- 4 fertésiens

3.2-1 Participation financière aux classes de découverte des écoles publiques

Vote favorable à l'unanimité pour PARTICIPER financièrement aux projets de classes de découverte retenus par la commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire, et réserver au budget primitif 2024 les crédits nécessaires à leur réalisation.

Nom de l'Ecole	Nom de(s) enseignant(s)	Dates du séjour	Lieu du séjour	Nb jours	Effectifs	BP 2024
Maternelle Mireille Prieur	Mmes Monsarrat, Agoutin et Carroy	10 au 14 juin	Ingrannes (Loiret)	5	25 GS	3 226,50 €
Maternelle Sablons	Mme Anger	10 au 14 juin	Ingrannes (Loiret)	5	19 GS	2 227,50 €
Maternelle Cheneries	Mme Delesalle	13 au 17 mai	Ingrannes (Loiret)	5	22 GS	2 605,50 €
Elémentaire du Centre	Mme Ozan	23 au 30 juin	Penestin (Morbihan)	8	25 CE2	5 238,00€
Elémentaire Cheneries	Mme Dudouet Felez	8 au 12 avril	Ingrannes (Loiret)	5	6CP/17CE1	3 068,00€
Elémentaire des Sablons	-	-	-	-	-	-

3.2-2 Participation financière aux classes de découverte de l'école privée Sainte Thérèse

25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Gabrielle BREMOND) pour PARTICIPER financièrement aux projets de classes de découverte retenus par la commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire, et réserver au budget primitif 2024 les crédits nécessaires à leur réalisation.

Elémentaire Sainte Thérèse	Mme Joly	3 au 7 juin	Noirmoutiers (Vendée)	5	14 CM1/9CM2	3 316,50€

3.3 Convention de partenariat et d'objectifs avec le comité des fêtes

Au titre de cette convention, le Comité des Fêtes s'engage à prendre en charge, participer ou contribuer à l'organisation d'au moins 4 évènements annuels dont les 3 manifestations phares de la liste suivante :

- Fête Nationale
- Fête de printemps
- Noël des enfants

La mise à disposition des bâtiments ou locaux sollicités se fera à titre gracieux à raison de 3 évènements dans l'année, ainsi que la mise à disposition du car podium ou de tout véhicule ville, dans la limite des capacités de la commune.

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer une convention triennale avec le Comité des Fêtes.

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Modification du tableau des effectifs

Vote favorable à l'unanimité pour :

CREER 1 poste d'adjoint administratif à temps complet à la Direction des Finances et des Achats

1 poste d'éducateur des APS à temps complet à la direction de la Culture des Sports et de la Vie associative,

2 postes saisonniers d'adjoint technique à temps complet de 6 mois, à la régie de la Direction des Services Techniques Opérationnels

1 poste d'adjoint administratif à temps complet pour une durée de 3 mois au service de la Citoyenneté

AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer les contrats correspondants et tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,

5. QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS ORALES

Question de Monsieur Steve RENARD
Portant sur l'ouverture d'Auchan les dimanches après-midi

➢ Réponse à sa question dans le procès-verbal

Question de Monsieur Jean-Frédéric OUVRY
Portant sur l'affichage et la publicité dans le cadre des manifestations

➢ Réponse à sa question dans le procès-verbal

DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 du CGCT

1/2024 : Exonération de loyer de 6 mois pour l'association « Ma petite Enfance »
2/2024 : Convention de mise à disposition d'un local municipal entre la ville de La Ferté St-Aubin et SAS FORMA SANTE
3/2024 : Signature de l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux municipaux entre la ville de La Ferté St-Aubin et le conseil départemental du Loiret

La Ferté St-Aubin, le 15 février 2024

La Conseillère Régionale-Maire
Constance de Pélichy